

Questions orales

discuter d'abord de la peine capitale ou des mesures économiques.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je regrette que le premier ministre n'ait pas compris ma question. Je sais qu'il était occupé—je n'ai rien à redire à cela—mais je la lui avais posée bien clairement. Il semblerait que dans le *Feuilleton* le gouvernement accorde au débat sur la peine capitale la priorité sur des questions économiques et sur des mesures comme les pensions visant à aider les gens à lutter contre la vie chère. Le premier ministre voudrait-il renoncer à la priorité de ce débat en faveur de mesures économiques tendant à aider les gens qui en ont besoin?

Le très hon. M. Trudeau: L'honorable député sait que l'ordre où les mesures apparaissent au *Feuilleton* n'est pas nécessairement celui où elles seront étudiées. Nous dirons à la Chambre au préalable, par l'entremise du leader de la Chambre, quel sera l'ordre des travaux.

M. Woolliams: Je ne reçois pas de réponse, monsieur l'Orateur, et je crois que je devrais avoir le droit de lui poser une autre question. Puisque le premier ministre est le chef du gouvernement et que sans doute on prépare des plans visant les mesures prioritaires, ne dirait-il pas à la Chambre si la priorité du débat sur la peine capitale cédera sa place du moins à ces mesures économiques que les ministres discutent aujourd'hui?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne pourrais certainement pas dire cela à la Chambre parce que je ne sais pas si, en termes conceptuels, c'est la bonne façon de l'exprimer. Les deux questions sont extrêmement importantes. Je ne crois pas que la question de la peine capitale soit de moindre importance.

Des voix: Oh, oh!

M. Woolliams: C'est là la question; certains de nous le pensent.

Le très hon. M. Trudeau: Eh bien, monsieur l'Orateur, la question de savoir si un homme doit être pendu ou non n'est pas sans importance pour le gouvernement.

* * *

LES GRAINS

L'ACCORD AVEC LE CP ET LE CN AU SUJET DES FRAIS DE DÉPRÉCIATION ET D'ENTRETIEN DES WAGONS-TRÉMIES

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé de la Commission du blé. Étant donné qu'un certain nombre de wagons à trémie qui servent au transport des céréales sont maintenant hors d'usage, peut-il dire à la Chambre si un accord a été conclu avec le CP et le CN au sujet des frais de dépréciation et d'entretien pour ces wagons et si les compagnies de chemin de fer supporteront ces frais? Peut-il dire également à la Chambre quel genre de contrat a été conclu?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Oui, monsieur l'Orateur. Un accord a été conclu entre les chemins de fer et la Commission canadienne du blé. Je crois que la

[Le très hon. M. Trudeau.]

chose la plus simple serait que je transmette cet accord au député.

M. Gleave: Le ministre peut-il nous dire aussi s'il a reçu l'assurance que le CP et le CN maintiendront le nombre normal de wagons couverts et de matériel roulant en service, afin que ces wagons à trémie viennent s'ajouter à ceux qui servent normalement au transport des céréales?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je crois que le député constatera qu'une disposition de l'accord porte sur la question.

L'ACHEMINEMENT DE WAGONS COUVERTS CANADIENS
VERS LES É.-U.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre nous dirait-il si, oui ou non, au cours de la récente crise qui s'est produite aux États-Unis par suite de la pénurie de wagons couverts, toutes les céréales destinées à l'exportation n'ont pu être acheminées vers les ports. A ce moment-là, les États-Unis ont-ils demandé au Canada de leur fournir des wagons couverts et comment le Canada a-t-il répondu à cette demande?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je ne sache pas qu'on ait demandé des wagons couverts canadiens; toutefois, j'aimerais vérifier cette affaire. Ce que je puis dire au député, c'est qu'aux fins du transport des céréales, les chemins de fer ont fourni des wagons au moment voulu et en quantité requise par la Commission canadienne du blé; d'ailleurs, le fait que nos exportations cette année aient été supérieures à celles de l'an dernier, même si celles-ci étaient sans précédent, l'a bien démontré.

M. Korchinski: Le ministre nous dirait-il si un accord officiel ou une entente est intervenu entre les deux pays selon lequel un pays viendrait à l'aide de l'autre au cas où une crise de ce genre surviendrait?

L'hon. M. Lang: J'ignore s'il existe un accord de ce genre, monsieur l'Orateur.

* * *

LES PÊCHES

LA POSITION DU CANADA QUANT À LA CONFÉRENCE
SUR LE DROIT DE LA MER

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Environnement et des Pêches. Étant donné l'importance—pour l'Est canadien en particulier—de la prochaine conférence sur le droit de la mer, le ministre pourrait-il nous dire s'il a l'intention de faire prochainement une déclaration sur la nature des préparatifs du gouvernement et sur les positions qu'il prendra à cette conférence?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Je répondrais oui, monsieur l'Orateur. Je pourrais aussi ajouter qu'à une réunion à Vancouver le Canada reçoit tous les pays qui s'adonnent à l'industrie de la pêche, et les entretiens portent sur la politique et les principes de base que nous pourrions adopter lors de la prochaine conférence sur le droit de la mer.